



ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN SAUTTER PRÉSIDENT DU JURY

La Fondation France-Japon de l'EHESS décerne une fois par an depuis 2016 un Prix destiné à récompenser l'excellence scientifique et la valeur universitaire d'un mémoire de master portant sur le Japon dans une perspective aréale ou comparée, toute discipline des sciences sociales et humaines confondues. Avec le soutien de M. Christian Polak, la FFJ a le plaisir de verser au lauréat du Prix une dotation de 2 000 €. Christian Sautter, vice-président de la FFJ et président du jury du Prix FFJ/Christian Polak a été invité à partager son expérience.

Avril 2020

Le prix Christian Polak a été créé par ce grand connaisseur et entrepreneur du Japon afin de récompenser un mémoire de Master en Sciences sociales consacré à ce pays. Le plus récent lauréat, Masatoshi Inoue, a fait une recherche remarquable sur « L'invention du nucléaire nippon », menée à l'université de Kobe puis à l'EHESS.

J'ai la responsabilité de présider le comité de sélection de ce prix.

L'équipe de la Fondation diffuse une large information sur le prix auprès des professeurs et des étudiants. Elle collecte les mémoires et confie chacun d'eux à un rapporteur qualifié qui appartient ou n'appartient pas à l'EHESS. Le rapporteur rend un texte écrit avec son appréciation sur l'originalité du thème de recherche, la méthode suivie, la clarté de l'exposition et les prolongements possibles. Ce sont les quatre critères privilégiés, davantage que la notoriété du directeur de mémoire ou de l'établissement universitaire.

Le jury se réunit dans une salle de l'EHESS (c'était avant le coronavirus) et examine successivement les candidatures, chaque membre du jury lisant un des rapports mentionnés plus haut. Comme président du jury, je me suis intéressé à tous les mémoires, CV et rapports d'experts. Sur chaque candidature, les membres du jury, qui ont reçu le même dossier complet, peuvent s'exprimer. Au terme d'une discussion générale, le jury vote et, jusqu'à présent, le résultat a été acquis à une large majorité, sans que quiconque exprime son mécontentement.

J'ai constaté deux évolutions majeures dans les candidatures.

Une évolution géographique : le prix étant de mieux

en mieux connu, les candidats viennent désormais de toute la France, et pas seulement des grandes universités parisiennes.

J'ai également constaté une évolution scientifique. Je suis frappé par la qualité de la plupart des mémoires soumis au jury. Ils sont la preuve qu'une nouvelle génération de professeurs a émergé il y a dix ou vingt ans, qui sont d'un excellent niveau international en sciences sociales du Japon contemporain, à Paris mais aussi dans de grandes universités régionales. Les candidats ont une double maîtrise prometteuse de la langue japonaise et d'une science sociale. Le Japon n'est plus une langue morte (s'il l'a jamais été) mais une économie, une société, une culture vivantes et même très vivantes !

Une chose qui m'a particulièrement marqué, c'est que les candidats n'ont pas froid aux yeux (ni leurs professeurs). Ils abordent des sujets « sensibles », qui demandent d'exploiter des archives volumineuses (en japonais et en anglais) sur une période de temps assez longue. Le travail de M. Inoue est de ce point de vue exemplaire, sur le nucléaire civil (et militaire), sur les liens avec le nationalisme résurgent, sur l'influence américaine sur le Japon, sur la carrière de M. Nakasone, etc.

Pour conclure, j'aimerais ajouter que ce prix a pleinement trouvé sa place au sein des études japonaises et je souhaite que le jury que je préside maintienne son exigence de qualité et sa volonté d'ouverture à toutes les sciences sociales et à toutes les universités françaises.

Christian Sautter, Vice-président
Fondation France-Japon de l'EHESS